

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par le soussigné, Daniel Béliveau, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Bécancour, aux citoyens des municipalités locales de la MRC de Bécancour, que le projet de « Schéma de couverture de risques en sécurité publique révisé », déposé lors de la séance ordinaire du 12 mai 2021, fera l'objet d'une consultation publique par écrit qui se déroulera du 2 au 18 juin 2021 inclusivement, le tout tel qu'exigé par le décret gouvernemental 433-2021 du 24 mars 2021, renouvelé par les décrets 291-2021 à 679-2021 portant sur le renouvellement de l'état d'urgence.

Le projet de « Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé » est un document de planification visant à établir les modalités liées à l'organisation des services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Bécancour. Pour prendre connaissance de ce document, nous vous invitons à consulter le site internet de la MRC, sous la rubrique « Sécurité incendie », dans l'onglet services aux citoyens.

Toute personne souhaitant formuler un commentaire ou une question à l'égard de ce projet de « Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé » est invitée à transmettre un écrit à la MRC, entre les dates du 2 au 18 juin 2021 (inclusivement), selon l'une des méthodes suivantes :

- ✓ Par la poste : MRC de Bécancour, 3689-1, boul. Bécancour, Bécancour, G9H 3W7;
- ✓ Par courriel à l'attention de M. Sébastien Demers, directeur par intérim du service incendie (prevention@mrcbecancour.qc.ca).

Les personnes souhaitant adresser un commentaire ou une question doivent identifier leur nom et leur adresse dans leur demande ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel pour les contacter (le cas échéant).

Donné à Bécancour, ce 27 mai 2021.

Directeur général et secrétaire-trésorier

MRC de Bécancour

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Municipalité de Saint-Sylvère

OBJET DE L'AVIS

Consultation écrite

Projet de schéma de couverture de risques en sécurité publique révisé

JE, soussignée Sandra Ricard, directrice générale et secrétaire-trésorierère par intérim de la municipalité de Saint-Sylvère et demeurant à Saint-Norbert-d'Arthabaska certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé selon les directives émises par le *Code municipal* de la Province de Québec entre 7h00 et 19h00, le 31e jour du mois de mai 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 31º jour du mois de mai 2021.

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim